

NOM

Classe de

PRENOM.....

Année : 2026-2027

Education Musicale

COLLEGE

**Louis Pasteur de
Somain**

1ère séquence



2ème séquence

4ème séquence

3ème séquence

5ème séquence

L'éducation musicale au collège

L'éducation musicale est une matière à part entière dans l'enseignement au collège qui a pour objectif « d'éduquer la perception et l'esprit critique sur les environnements sonores et musicaux, d'inscrire les œuvres dans une histoire et une géographie en prenant en compte le plaisir de faire de la musique comme d'en écouter ».

Des activités d'écoutes de différentes époques et géographies qui permettent de découvrir un répertoire musical varié

Des projets musicaux basés essentiellement sur la voix qui favoriseront la création

De la pratique vocale par l'apprentissage de plusieurs chants et de quelques exercices

Les évaluations

Permettent de vérifier si les notions abordées en classe sont comprises et acquises

Ce que je dois faire !

En classe !

- Être attentif et participer
- Ne pas utiliser le matériel sans autorisation
- Respecter tes camarades

A la maison !

- Réviser les chants appris en classe
- Relire les fiches d'écoute
- Apprendre le vocabulaire musical.

Toute l'année !

- Apporter à chaque cours mon matériel (classeur, agenda et carnet de correspondance)
- Prendre soin de mon matériel et bien ranger les feuilles remises.
- Rattraper les cours en cas d'absence